



20 MARS

La CGT soutient les initiatives,
y compris par la grève, lors de la

Journée nationale des ATSEM faisons *entendre nos revendications* !

Être ATSEM, c'est accompagner les enfants, les aider dans leur autonomie : habillage, hygiène et soin, veiller à leur bien-être affectif et à leur sécurité, mais aussi assurer l'entretien et l'hygiène des locaux, encadrer la pause méridienne en assurant la prise des repas et l'accompagnement des enfants à la sieste, accompagner les activités éducatives toujours en étant à l'écoute des enfants. Elles participent aux événements scolaires (sorties, spectacles)... tout cela en étant très souvent en sous-effectif et en étant surtout mal payées.

Il est aujourd'hui indispensable de gagner la reconnaissance professionnelle pour les ATSEM, qui font preuve d'un investissement sans faille auprès des enfants.



Le manque chronique de personnel, les absences non remplacées et le manque d'AESH engendrent une surcharge de travail, une fatigue importante, et une dégradation des conditions de travail. C'est pourquoi la CGT Ville de Lyon soutient pleinement le mouvement de grève de l'intersyndicale de l'éducation le jeudi 19 mars.

Les problématiques rencontrées sur le terrain sont trop souvent traitées tardivement, ce qui expose certains agents à des risques psychosociaux avérés (épuisement professionnel, stress, souffrance au travail). Malgré leur rôle essentiel au fonctionnement quotidien du service public, **les agents perçoivent des salaires insuffisants**, sans reconnaissance réelle de la pénibilité de leurs missions.

Avec la CGT nous revendiquons :

- **L'augmentation des rémunérations**, la revalorisation du point d'indice et de l'IFSE ;
- **Le passage en catégorie B** au regard des qualifications et des missions éducatives ;
- **La refonte de la grille** indiciaire avec la reconnaissance des qualifications ;
- **L'attribution de la Prime Ségur** appelée CTI - Complément de Traitement Indiciaire, soit + 189 euros nets mensuels pris en compte dans le calcul des retraites pour l'ensemble des agent-es travaillant dans les établissements scolaires et périscolaires ;
- Des **embauches au statut** pour enfin en finir avec les sous effectifs et la surcharge de travail ;
- La **reconnaissance de la pénibilité** des métiers des agent-es : l'octroi de 15 jours de pénibilité sur les temps de nettoyage.

Pour un accueil de qualité des jeunes enfants il faut améliorer dès à présent les conditions de travail et de rémunération des agent-es de la fonction publique territoriale travaillant au sein des établissements scolaires !



Je m'inscris à
l'information syndicale

